



Chers Parents,

Comme chaque année, l'équipe de l'A.P.E.L. (Association des parents d'élèves de l'enseignement libre) organise la tombola de la Chandeleur qui aura lieu le **jeudi 13 février 2020** après-midi en même temps que le traditionnel **Carnaval**.

Cette manifestation est particulièrement importante. Elle a pour but de récolter de grands bénéfices afin que nous organisions des aménagements pour les enfants, des fêtes (carnaval, kermesse) et achetions divers matériels ou animations pour classes.

C'est pour cela que nous nous permettons de venir vers vous et de vous solliciter pour le don de lots pour la tombola.

Qu'est-ce qu'un lot ? Un lot peut avoir différentes formes : un objet, un jeu d'enfant, un stage sportif, un bon d'achat, des places de spectacles, Mais aussi des jouets, paniers garnis, bons pour des repas, coiffeurs, instituts de beauté, clubs sportifs, ... (mais pas d'objets publicitaires).

Qui solliciter ? Tout votre entourage !

Vous pouvez tout simplement vous adresser aux commerçants habituels de votre quartier : boulangeries, charcuteries traiteurs, caves, etc....
Les membres de l'APEL peuvent vous fournir le courrier à remettre aux commerçants prouvant que vous êtes mandatés par l'APEL du Sacré Cœur Roucas ainsi qu'une attestation de dons reçus à leur remettre.

Comment sont collectés les lots ? Vous pouvez **prendre contact** avec l'Équipe de l'A.P.E.L., via le secrétariat ou par un des parents correspondants de la classe de votre enfant.

Quel est le délai ? La date limite est le **3 février 2020**.

En espérant vous voir nombreux le jour de la tombola, nous vous remercions de votre participation à notre projet.

L'équipe de l'A.P.E.L.